



N° 13616*01

DEMANDE DE DEROGATION
POUR **LA CAPTURE OU L'ENLEVEMENT**
 LA DESTRUCTION
 LA PERTURBATION INTENTIONNELLE
DE SPECIMENS D'ESPECES ANIMALES PROTEGEES

Titre I du livre IV du code de l'environnement
Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations
définies au 4° de l'article L.411-2 du code de l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvage protégées

A. VOTRE IDENTITE

Nom et Prénom :
ou Dénomination (pour les personnes morales) : **Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur - CEN PACA**
Nom et Prénom du (des) mandataire(s) (le cas échéant) : **MAURY Marc**
Adresse :
4, avenue Marcel Pagnol - Immeuble Atrium Bât. B
Commune : **Aix-en-Provence**
Code postal : **13100**
Nature des activités : **Gestion de la RNN des Coussouls de Crau**
Qualification : **Directeur**

B. QUELS SONT LES SPECIMENS CONCERNES PAR L'OPERATION

Nom scientifique Nom commun	Quantité	Description (1)
B1 <i>Prionotropis rhodanica</i> Criquet de Crau	50 juvénile par an	pour l'élevage ex situ / in situ et réintroduction
B2 <i>Prionotropis rhodanica</i> Criquet de Crau	500 adultes par an	pour le suivi des populations par CMR capture – marquage – recapture (marquage sur le terrain avec relâcher immédiat sur le même endroit)
B3 <i>Prionotropis rhodanica</i> Criquet de Crau	5 femelles adultes (2021 ou 2022)	pour tester le suivi des individus par des microémetteurs
B4		
B5		

(1) nature des spécimens, sexe, signes particuliers

C. QUELLE EST LA FINALITE DE L'OPERATION *

Protection de la faune ou de la flore	<input checked="" type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux cultures	<input type="checkbox"/>
Sauvetage de spécimens	<input checked="" type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux forêts	<input type="checkbox"/>
Conservation des habitats	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux eaux	<input type="checkbox"/>
Inventaire de population	<input checked="" type="checkbox"/>	Prévention de dommages à la propriété	<input type="checkbox"/>
Etude écoéthologique	<input type="checkbox"/>	Protection de la santé publique	<input type="checkbox"/>
Etude génétique ou biométrique	<input type="checkbox"/>	Protection de la sécurité publique	<input type="checkbox"/>
Etude scientifique autre	<input type="checkbox"/>	Motif d'intérêt public majeur	<input type="checkbox"/>
Prévention de dommages à l'élevage	<input type="checkbox"/>	Détention en petites quantités	<input type="checkbox"/>
Prévention de dommages aux pêcheries	<input type="checkbox"/>	Autres	<input type="checkbox"/>

Préciser l'action générale dans lequel s'inscrit la demande, l'objectif, les méthodes, les résultats attendus, la portée locale, régionale ou nationale : L'action s'inscrit dans la mise en œuvre de la stratégie de conservation du Criquet de Crau 2015-20 (suite à partir de 2021) et de l'OBJECTIF 2.4 SAUVEGARDE DE L'ESPECE Suite sur papier libre

D. QUELLES SONT LES MODALITES ET LES TECHNIQUES DE L'OPERATION

(renseigner l'une des rubriques suivante en fonction de l'opération considérée)

D1. CAPTURE OU ENLEVEMENT

Capture définitive Préciser la destination des animaux capturés : utilisation pour l'élevage ex situ – Cathy Gibault, Corrèze 19 (cf. dossier technique de demande), transfert des pontes (oothèques) in situ (volières en Crau) pour développement en milieu naturel / conditions naturelles

Capture temporaire avec relâcher sur place avec relâcher différé

S'il y a lieu, préciser les conditions de conservation des animaux avant le relâcher :
Elevage ex situ – Cathy Gibault, lieu-dit « Chavagnac », commune d'Eyburie, 19140 Corrèze (cf. dossier technique de demande, dossier LIFE20 NAT/FR/000080 et arrêté autorisant l'ouverture de l'établissement d'élevage, 6 mai 2020)

S'il y a lieu, préciser la date, le lieu et les conditions de relâcher :

Selon l'évolution de l'élevage ex situ, une partie d'individus pourrait être relâchée en volière en Crau (in situ) pour la ponte en milieu naturel

Capture manuelle Capture au filet
 Capture avec épaisseuse Pièges
 Autres moyens de capture Préciser : à la main

Utilisation de sources lumineuses Préciser :

Utilisation d'émissions sonores Préciser :

Modalités de marquage des animaux (description et justification) :

Suite sur papier libre

D2. DESTRUCTION*

Destruction des nids Préciser : ...
 Destruction des oeufs Préciser : ...
 Destruction des animaux Par animaux prédateurs Préciser :
 Par pièges létaux Préciser :
 Par capture et euthanasie Préciser :
 Par armes de chasse Préciser :
 Autres moyens de destruction Préciser : ...

Suite sur papier libre

D3 PERTURBATION INTENTIONNELLE*

Utilisation d'animaux sauvages prédateurs Préciser :
 Utilisation d'animaux domestiques Préciser :
 Utilisation de sources lumineuses Préciser :
 Utilisation d'émissions sonores Préciser :
 Utilisation de moyens pyrotechniques Préciser :
 Utilisation d'armes de tir Préciser :
 Utilisation d'autres moyens de perturbation intentionnelle Préciser :

Suite sur papier libre

E. QUELLE EST LA QUALIFICATION DES PERSONNES CHARGEES DE L'OPERATION *

Formation initiale en biologie animale Préciser :
ZECHNER Lisbeth : docteur en zoologie, demande du certificat de capacité en cours (pré commission DDPP13 25/01/2021 avec avis favorable, CDPS 04/03/2021)
PERNOLLET Claire : docteur en écologie
 Formation continue en biologie animale Préciser :
 Autre formation Préciser :

F. QUELLE EST LA PERIODE OU LA DATE DE L'OPERATION

Préciser la période : **fin avril – début juillet (01/05/2021 – 30/04/2026)**
ou la date :

G. QUELS SONT LES LIEUX DE L'OPERATION

Régions administratives : **Provence-Alpes-Côte d'Azur**
Départements : **Bouches du Rhône.**
Cantons : **Arles Est, Istres Nord, Istres Sud**
Commune : **Saint-Martin de Crau**

H - EN ACCOMPAGNEMENT DE L'OPERATION, QUELLES SONT LES MESURES PREVUES POUR LE MAINTIEN DE L'ESPECE CONCERNEE DANS UN ETAT DE CONSERVATION FAVORABLE

Relâcher des animaux capturés Mesures de protection réglementaires
Renforcement des populations de l'espèce Mesures contractuelles de gestion de l'espace

Préciser éventuellement à l'aide de cartes ou de plans les mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population de l'espèce concernée : **réintroduction des individus de l'élevage, actions de gestion d'habitat, suivi des populations, cf. dossier technique de demande et dossier LIFE20 NAT/FR/000080**

I. COMMENT SERA ETABLI LE COMPTE-RENDU DE L'OPERATION

Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu) : **Rapport d'activité 2015-20 de la Stratégie de la conservation du Criquet de Crau**

Modalités de compte rendu des opérations à réaliser : **cf. dossier technique de demande et dossier LIFE20 NAT/FR/000080**

* cocher les cases correspondantes

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des services préfectoraux.

Fait à Aix-en-Provence

Le 25/02/2021

Marc MAURY


Pour le CEN PACA
Le Directeur
Marc MAURY